

## **Compte rendu CGT du CHSCT du 4 juillet 2013.**

En ouverture de séance, nous avons fait une déclaration avec demande de réponse écrite de la direction suite à la consultation sur les réorganisations de Lisieux/Honfleur et de Caen/Bayeux/Falaise et sur le suivi géographique des demandeurs d'emploi sur l'agglomération caennaise. (Cf document joint).

### Les suites de l'incident sur le site de Lisieux :

Le CHSCT s'est poursuivi avec l'intervention de la DAPE de Lisieux concernant l'incident qui a eu lieu la semaine dernière. Nous avons pu constater que la situation a été prise en charge par l'application de la procédure d'urgence.

Nous demandons à nouveau que le groupe de travail sur les Risques psychosociaux se réunisse à nouveau afin de travailler sur les causes. Intervenir lors de l'incident est nécessaire mais éviter l'incident est de la responsabilité de l'établissement !

### L'aménagement des locaux DR/DT 14 :

Le CHST s'étonne qu'il y ait encore des travaux dans les locaux alors qu'il faut faire des économies partout !

A notre surprise, des cloisons qui avaient disparues sont à nouveau construites, des services sont rassemblés alors que d'autres sont répartis entre le rez-de-chaussée et le 3eme étage. La DT sera au rez-de-chaussée mais avec une entrée public et personnel communes à la DR. Les travaux sont prévus cet été mais il y a problème pour trouver des entreprises. Nous sommes surpris que cela n'ait pas été anticipé. Pas non plus d'organisation concernant les déménagements du personnel car pas de visibilité sur le personnel présent/absent sur la période estivale. C'est étonnant quand on sait que les agents doivent poser leurs congés au moins 2 mois à l'avance !

### Première information sur le déménagement de l'A2S :

Nous avons à nouveau dénoncé le peu de documents de travail à disposition des membres du CHSCT pour l'information : pas de planning-type remis, pas de mesures lisibles sur les plans...

Alerte sur la sécurité du bâtiment qui n'est pas fait pour accueillir du public, rappel que le CHSCT a déjà demandé à ce que l'A2S ne déménage pas de façon transitoire à la Cotonnière. En questionnant la Direction, on s'aperçoit que le bail du CITIS se termine fin novembre 2013 et que celui de la Cotonnière va jusque fin mai 2015.

Les autres remarques qui nous empêchent de donner un avis positif :

Pas de hall d'accueil à proprement parlé,  
pas d'agent d'accueil ni d'AZLA,  
pas de signalétique pour indiquer le bâtiment,  
pas d'accès facile par les transports en commun,  
pas de stationnement suffisant, pas de salle de repos pour accueillir tout le personnel,  
pas de salle de réunion plénière...

Nous avons aussi exigé que la réception des demandeurs par les agents PLIE continue à se faire sur site. Nous avons rappelé à la Direction le principe de l'équité : le demandeur d'emploi est reçu au plus prêt de chez lui ! Nous avons aussi rappelé que les agents PLIE ne doivent pas être exclus des équipes sur les sites, que le travail se fait en équipe notamment

quand les DE ont besoin de voir les problèmes d'indemnisation résolus. Le conseiller ne peut pas travailler sur l'insertion professionnelle tant que la personne n'est pas rassurée sur sa situation financière.

Information sur l'incident sur le site de Falaise :

En cours de séance, la direction est informée d'un nouvel incident sur le Falaise :  
Un DE contestant un indu menace les collègues. Le site est fermé avant 12h30 par sécurité.  
Une fois de plus on assiste à la gestion de l'incident , mais pas de réflexion sur les causes et la mise en place de prévention en amont. Nous relevons une fois de plus que nous n'informons pas suffisamment les DE sur les sanctions liées aux non déclarations de période travaillées.  
Nous demandons qu'une analyse des événements ayant déclenché l'incident soit menée !

Vous trouverez en pièces jointes le préambule et la déclaration de la CGT suite au dernier CHSCT.

**Vos élus et représentante CGT : Laurence GAURON, Anne HOUEIX et Laurence PETER**